



Séparation suite à plusieurs adultères et une double famille

Par **Christoile**, le **13/03/2013** à **13:54**

Mon époux avait une maitresse qui lui a fait un enfant, il a quitté le domicile et vivait avec elle trois, quatre jours dans la semaine et revenait tant que sa mère était vivante. Sa maitresse aussi est décédée, il a reconnu son premier enfant qu'elle avait eu avec un autre homme marié, et l'enfant qu'il avait eu d'elle sur un autre livret de famille, (je l'ai su car la mairie de Bègles m'a téléphoné pour qu'il vienne chercher son livret de famille) il est parti pour de bon ayant la jouissance de la maison qu'elle avait, il a fait au commissariat une déclaration de changement de domicile, il a eu depuis quatre maitresses, mais il me donne ce qu'il faut pour vivre, mais là il m'a dit que les services sociaux s'occuperaient de moi et m'a annoncé que nous serions divorcés obligatoirement au bout de deux ans par séparation de fait. Voilà l'avocate que j'avais consulté m'avait conseillé d'attendre, il prenait sa retraite et nous avions encore un enfant en études à l'étranger, de plus quand sa maitresse était mourante, il m'avait demandé de venir m'occuper des enfants, donc j'attendais, j'attends encore, maintenant il dit que ce n'est pas vrai ! voilà c'est long, j'ai espéré pour rien ! j'avais trente cinq ans de mariage, j'ai 62 ans, merci de vos réponses

Par **cocotte1003**, le **13/03/2013** à **17:57**

Bonjour, et que souhaitez vous savoir, cordialement

Par **Christoile**, le **20/03/2013** à **21:43**

ce qui c'est passé sur le plan juridique, à quoi j'ai droit pour vivre ayant été mère au foyer, en plus je ne veux pas divorcé, nous étions cathos pratiquants pour moi c'est une aberration, je ne peux m'y résigner, je ne comprends pas son comportement ...merci je ne savais pas que j'avais une question ...